

Note d'information sur les données personnelles traitées

pour le projet de recherche TRAFOR

Responsable de traitement

Le CNRS est responsable du traitement de données qui est mis en œuvre par le COMPTRASEC (UMRS 5114) localisé avenue Léon Duguit, 33608 Pessac.

Bénédicte Lavaud-Legendre chargée de recherche CNRS au COMPTRASEC, est responsable scientifique du projet et chargée de la mise en œuvre du traitement.

Finalité du traitement

Le traitement de données a pour finalité le projet de recherche TRAFOR qui porte sur la qualification juridique des situations de travail forcé. Il s'agit d'identifier les raisons expliquant le faible nombre de condamnations pénales relevant des qualifications entrant dans le champ large de la problématique du travail forcé (travail forcé, servitude, esclavage, conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité...), en France en comparaison avec d'autres pays européens.

Des données personnelles sont traitées :

- Sur l'axe 1 qui vise à poser un diagnostic sur le travail forcé (exploitation des personnes dans le travail, la mendicité, l'esclavage domestique). Les données sont extraites de procédures judiciaires ayant donné lieu au prononcé de condamnations pénales sous les qualifications de de traite des êtres humains, de travail forcé, de soumission à des conditions de travail indignes ou encore de travail dissimulé.
- Sur l'axe 2 visant à mieux comprendre les freins à la qualification juridique du travail forcé. Des entretiens semi-structurés sont réalisés avec des professionnels susceptibles d'intervenir dans ces situations : services enquêteurs, magistrats, avocats, associations et syndicats. Les participants sont rencontrés à deux reprises, une première rencontre dans chacune des catégories présentées ci-dessus, puis une rencontre pluri-professionnelle pour travailler ensemble sur une situation fictive de travail forcé.

Fondement légal du traitement

La base légale du traitement est la mission de service public de recherche scientifique dont sont investis le responsable de traitement et les unités de recherche qui lui sont rattachées.

Données collectées

Sur l'axe 1, les données collectées concernent : le sexe, l'année de naissance, le pays de naissance, le département de résidence, le statut matrimonial, le fait d'avoir des enfants (oui/non), la rupture familiale, le niveau d'étude, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité, l'existence d'une dette liée à la migration, la situation régulière sur le territoire, le fait de parler le Français, mention

de la condamnation prononcée dans le cadre de la procédure étudiée et mention du fait de se prostituer.

Sur l'axe 2, les données collectées sont le nom et prénom, l'adresse professionnelle, les fonctions et la voix.

Dans les dossiers de procédures judiciaires (axe 1), certaines données personnelles sont uniquement consultées. Ces données ne sont pas traitées pour le projet de recherche. Ces données sont règlementairement demandées dans toutes les procédures pénales. Il s'agit pour :

- Les professionnels (services enquêteurs, magistrats, avocats, experts) : données d'identification et données liées à l'activité professionnelle
- Les témoins : données d'identification, données sur la vie personnelle (adresse, statut marital, nombre d'enfants)

Destinataires des données

Les données sont traitées par les deux chercheuses au sein du COMPTRASEC qui travaillent sur le projet de recherche TRAFOR.

Confidentialité

Sur l'axe 1, dans le premier temps de l'analyse, les protagonistes de chaque procédure sont identifiés sur un support papier puis enregistrés de manière pseudonyme dans la base de données. La correspondance entre le numéro de pseudonymisation et l'identité des personnes sera inscrite sur un fichier papier conservé jusqu'à la fin de l'analyse afin de pouvoir procéder à des vérifications si nécessaire. Ce document sera détruit à la fin du projet.

Sur l'axe 2, les entretiens seront enregistrés. Les enregistrements seront détruits une fois ces entretiens retranscrits. Les données seront analysées de manière anonyme.

Durée de conservation

Sur l'axe 1, les données seront conservées 24 mois puis détruites.

Sur l'axe 2, les données seront conservées 24 mois puis détruites..

Transferts de données

Aucun transfert hors de l'Union européenne n'est effectué.

Mesure de sécurité

Les accès aux données des procédures judiciaires sont réalisés conformément aux dispositions du code du patrimoine. Les données sont conservées sur des supports chiffrés.

Diffusion

Les résultats de la recherche donneront lieu à une diffusion via des communications, actions de formation ou publications, au cours desquelles n'apparaîtra aucun élément permettant d'identifier quelque participant que ce soit.

Droits des personnes

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Bénédicte Lavaud-Legendre@u-bordeaux.fr

Vous pouvez contacter également la Déléguée à la Protection des Données à l'adresse suivante : CNRS-Service Protection des Données- 2 rue Jean Zay – 54500 – Vandoeuvre lès Nancy, dpd.demandes@cnrs.fr

Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.